



Quiéry-La-Motte

NOM :

Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Dernière école fréquentée : Ville:

Année scolaire 20.... / 20.....

DOSSIER D'INSCRIPTION ÉCOLE PUBLIQUE*



* Petites sections de Maternelle dans la limite des places disponibles et nouveaux arrivants.

Etape 1 : Inscription en mairie

Pour l'inscription en mairie :

Veuillez remplir ce dossier et l'apporter aux horaires d'ouverture de la mairie.

AVEC :

- Votre livret de famille.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance EDF, téléphone...)
- Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Si vous êtes séparés ou divorcés : Copie du jugement de divorce ou de séparation fixant les modalités de garde de l'enfant et d'exercice de l'autorité parentale.

L'inscription de votre enfant à l'école n'a pas à être renouvelée tous les ans. Elle est reconduite de manière automatique à chaque rentrée scolaire.

Instruction obligatoire.

Vérifié le 14 août 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants, français et étrangers, à partir de 3 ans et jusqu'à l'âge de 16 ans révolus. Les parents peuvent choisir de scolariser leur enfant dans un établissement scolaire (public ou privé) ou bien d'assurer eux-mêmes cette instruction.



Quiéry-La-Motte

INFORMATIONS A COMPLETER

	Responsable légal 1 (domicile de l'enfant) <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur légal	Responsable légal 2 <input type="checkbox"/> père <input type="checkbox"/> mère <input type="checkbox"/> tuteur légal
Nom		
Prénom(s)		
Adresse		
Téléphone		
Adresse courriel	@	@
Situation familiale	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> marié (e) pacsé (e) <input type="checkbox"/> veuf, veuve <input type="checkbox"/> divorcé (e) séparé(e)	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> marié (e) pacsé (e) <input type="checkbox"/> veuf, veuve <input type="checkbox"/> divorcé (e) séparé(e)

Demande(nt) l'inscription de mon (notre) enfant
né le.....à....., en classe de

Atteste(nt) sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et s'engage(nt) à prévenir la directrice et l'école fréquentée par mon enfant de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale...)

Reconnaiss(ent) avoir pris connaissance que les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et pédagogique des élèves.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la mairie de Quiéry-La-Motte ou par mail : mairie@quierylamotte.fr

Fait à

Signatures du (des) représentant(s) légal(aux)

Le :/...../.....

Article 441-7 du Code pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15.000€ d'amende le fait: 1/ D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, 2/ De falsifier une attestation ou un certificat originaire sincère, 3/ De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45.000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui »



Quiéry-La-Motte

CERTIFICAT D'INSCRIPTION SCOLAIRE

PIÈCES FOURNIES :

- Livret de famille ou Carte de séjour
- Carnet de santé (vaccinations)
- Certificat de radiation
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - Quittance EDF
 - Avis d'imposition
 - Facture Télécom
 - Facture d'eau

DÉCISION DE LA MAIRIE

- INSCRIPTION ACCEPTÉE
- INSCRIPTION REFUSÉE

Motif:.....
.....

Fait à Quiéry-La-Motte, le

Cachet de la mairie


Signature du Maire


Etape 2 : Admission à l'école

Prendre rendez-vous avec la directrice d'école et lui remettre :

- Le certificat d'inscription scolaire délivré par la Mairie
- Un certificat de radiation de l'école (publique ou privée) antérieurement fréquentée, le cas échéant.

Coordonnées de l'école :

 : 03.21.55.88.78

 Mail : 0621438b@ac-lille.fr